



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 37471

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des informations sur les actions engagées dans son ministère pour la formation continue des agents. Il souhaite connaître les sommes consacrées à la formation continue dans ses services pour les années 2002 et 2003, ainsi que la somme moyenne par agent pour l'année 2002.

Texte de la réponse

Le rapport sur « La formation des agents de l'État en 2002 » établi par le ministère de la fonction publique, direction générale de l'administration (DGAFP), grâce aux réponses des différents ministères, a été publié au début du mois d'avril 2004. Ce document retient, pour le ministère de la culture et de la communication, les éléments suivants : effectifs en fonction : 14 697 ; nombre de stagiaires : 30 563 ; nombre de jours de formation : 101 184 ; dépenses de formation hors rémunération des stagiaires : 12 733 535 euros ; rémunération des stagiaires : 18 114 588 euros ; dépenses totales : 30 848 123 euros ; rapport des dépenses sur la masse salariale totale : 7,67 %. Sur la base du rapport des dépenses totales aux effectifs en fonction (soit 30 848 123/14 697), la somme moyenne par agent s'établit à 2 099 euros. En référence, il convient de préciser les résultats pour l'ensemble des ministères Rapport des dépenses sur la masse salariale totale : 7,44%. Sur la base du rapport des dépenses totales aux effectifs en fonction (soit 4 110 267 133/1 881 883), la somme moyenne par agent s'établit à 2 184 euros. Pour l'année 2003, les chiffres ne seront pas disponibles avant l'agrégation des bilans des quelque quatre-vingt services des différents niveaux du ministère de la culture et de la communication (directions centrales, directions régionales, établissements publics) ; ce bilan est en cours d'élaboration.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37471

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2004, page 2886

Réponse publiée le : 1er juin 2004, page 4019